



inFO Mail n°33 – 18 janvier 2016 – Grève du 26 janvier

Merci de transmettre à vos collègues

L'austérité et la territorialisation : Ça suffit !

Le SNUDI FO avec le SNUipp, la CGT et SUD appellent ensemble les enseignants du 1^{er} degré à la grève le 26 janvier

Les fédérations de la Fonction Publique CGT, FO et SOLIDAIRES (Etat, Hospitaliers, Territoriaux) avec le soutien de la FSU appellent l'ensemble des agents publics à se mobiliser par la grève le mardi 26 janvier contre la réforme territoriale, pour l'augmentation des salaires.

[>Voir l'appel<](#)

15 organisations syndicales du 2nd degré appellent à la grève le 26 janvier pour l'abrogation de la réforme du collège.

[>Voir l'appel<](#)

Dans ce contexte, le SNUDI-FO se félicite que de manière inédite **les organisations syndicales nationales du 1er degré SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT et SUD appellent ensemble les enseignants du 1er degré à la grève** de la Fonction publique et affichent leur solidarité avec l'exigence d'abrogation de la réforme du collège. [>Voir l'appel<](#)

**Sept années de blocage et de baisse des salaires :
Nous ne pouvons pas l'accepter !**

Pour 2016 aucune augmentation n'est prévue. C'est pourquoi le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, CGT et SUD revendiquent ensemble, avec les fédérations de fonctionnaires, l'augmentation significative du point d'indice.

Pour le SNUDI FO, l'augmentation des salaires passe par :

- ▶ **L'augmentation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice**
- ▶ **L'abandon du protocole PPCR qui poursuit le gel de la valeur du point d'indice et prévoit la suppression de l'avancement au choix et grand choix pour les PE dès 2017.**

Le SNUDI-FO revendique, avec le SNUipp, la CGT et SUD, l'ISAE à 1.200 € pour tous les PE, son intégration dans le traitement et, « une amélioration significative des carrières » qui doit se traduire pour le SNUDI-FO par l'augmentation immédiate du taux de passage à la Hors Classe à 7%.

Les enseignants ont mille raisons de faire grève !

▶ **La ministre maintient la réforme des rythmes malgré l'opposition de la majorité des enseignants et les ingérences municipales se multiplient !**

Avec le SNUipp, la CGT et SUD, le SNUDI FO dénonce la dégradation des conditions de travail des personnels, notamment suite à cette réforme des rythmes. L'ingérence grandissante des municipalités dans les écoles remet en cause leurs garanties statutaires.

↳ **Le SNUDI FO revendique toujours l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires !**

► **Les postes manquent dans toutes les écoles !**

La ministre vient d'annoncer la dotation en postes pour les écoles à la rentrée 2016 dont la plus grande partie est destinée à l'application des réformes ministérielles (Maîtres PARE, scolarisation des moins de 3 ans, brigades REP+ ...). Par contre, dans les écoles, le nombre de postes restera très nettement insuffisant pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Outre les suppressions prévisibles de postes et de classes, la situation du remplacement et des RASED se dégradera encore davantage.

De plus, la ministre multiplie les conventions élus/Education nationale qui transfèrent la gestion des postes aux élus locaux, dans le but affirmé de regroupements d'écoles et de constitution des « Etablissement Public du Socle Commun (EPSC) ».

En savoir plus : [inFO mail n°32](#)

► **Les SEGPA et les EREA sont menacés de disparition !**

La circulaire ministérielle relative aux enseignants spécialisés éducateurs d'internat préconise leur remplacement par des personnels précaires et le calcul de leur temps de travail sur la base de 1607 h.

En savoir plus : [Dossier FNEC FP-FO : Lourdes menaces sur l'avenir des SEGPA](#)

► **Le projet de modification du décret sur les obligations de service des PE veut imposer aux enseignants de « nouvelles missions » dans et hors l'Education nationale.**

Pour aller jusqu'au bout de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des PEdT, la ministre veut modifier le décret statutaire des PE pour réduire les congés d'été, avancer vers les 1 607 heures annualisées et rendre obligatoire la participation des enseignants du 1er degré à la liaison école/collège.

Elle prépare la mise en œuvre du rapport Leloup/Garaglio qui prévoit la disparition des circonscriptions et la fusion des écoles et des collèges dans un même «établissement du socle commun (EPSC)» sous la tutelle des collectivités locales.

En savoir plus : [Dossier SNUDI FO : Analyse du projet ministériel](#)

↳ Le SNUDI-FO revendique l'abandon du projet de décret modifiant les ORS des PE !

L'urgence, ce sont les revendications !

L'urgence, c'est de bloquer cette politique destructrice de nos droits, ce qui implique de construire la vraie grève pour faire reculer le gouvernement, le rapport de force dans la perspective de la grève interprofessionnelle !

Les enseignants du 1er degré, fonctionnaires d'Etat, ont toutes les raisons de se mobiliser, de faire valoir leurs revendications !

Tous en grève mardi 26 janvier !

Des premières écoles annoncent qu'elles seront fermées !

Faites nous aussi remonter le nombre de grévistes dans votre école !

ATTENTION : Déclaration d'intention de faire grève (en PJ)

Vous avez jusqu'au **vendredi 22/01 (17h)** pour l'envoyer par fax à votre IEN ou **samedi 23 janvier (minuit)** par courrier électronique ! Ne tardez pas !

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !